

**DECISION SUR LES NEGOCIATIONS
COMMERCIALES MULTILATERALES
DOC. EX.CL/188 (VII)**

La Conférence:

1. **PREND NOTE** du rapport de la réunion des Ministres du Commerce tenue au Caire, en République Arabe d'Egypte, les 8 et 9 juin 2005;
2. **SE FELICITE** des efforts déployés par les négociateurs africains au sein des divers organes de l'OMC, par les Etats membres et les CER dans le cadre des différentes rencontres nationales et internationales relatives aux négociations des Accords de Partenariat économique (APE);
3. **LANCE UN APPEL** aux pays développés afin qu'ils fixent une date butoir crédible, pour l'élimination de toutes les formes de soutien aux produits agricoles comme le souhaitent les pays en développement;
4. **EXHORTE** tous les bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux à honorer leur engagement sur les aspects liés au développement de l'initiative du coton;
5. **ENTERINE** la Déclaration du Caire et de la Feuille de route relatives au Programme de travail de Doha ainsi que la Déclaration ministérielle de l'Union africaine sur les négociations des APE;
6. **INVITE** les Etats membres, les CER et la Commission à se référer auxdites Déclarations afin de parler d'une seule voix et de préserver les intérêts de l'Afrique dans les négociations de l'OMC et des APE.

2005

Decision on Multilateral Trade Negotiations (Doc/Ex/CI/188(Vii))

The Assembly

The Assembly

<http://archives.au.int/handle/123456789/230>

Downloaded from African Union Common Repository